

« avez besoin de repos, que vous ne voulez pas
« faire partie du gouvernement, que votre œuvre
« est accomplie, et que c'est à la France mainte-
« nant debout et réunie à faire la sienne.

« — Ce parti serait le plus doux et le plus sage
« pour moi, répondait Lamartine. Je m'envelop-
« perais d'une popularité facile qui en se désinté-
« ressant des difficultés, des fautes et des catastro-
« phes inévitables pendant ces premiers mois,
« me réserverait des regrets et de puissants retours
« de fortune. Je le sais, je connais le branle du
« temps. Mais si je m'efface, l'Assemblée qui a
« surtout confiance en moi, épurera à l'instant tous
« mes collègues de février. Elle donnera le pouvoir à
« un homme nouveau ou ancien suspect aux répu-
« blicains. cette réaction soudaine exaspérera à
« l'instant la République. Paris s'insurgera au nom
« des républicains proscrits du gouvernement. Les
« mêmes malheurs se réaliseront. ils ne porteront
« pas mon nom, voilà tout. Mais dans ma con-
« science, ma lâcheté et mon égoïsme enseront éga-
« lement la cause. Je me serai sauvé et grandi en
« perdant l'Assemblée, la République et mon pays.
« C'est le contraire qu'il faut faire. Il faut me perdre
« et sauver l'Assemblée nationale. »

Et il prit sa résolution sans se faire aucune illu-
sion sur les conséquences de son sacrifice.

Il savait, comme s'il l'avait lu d'avance, qu'on

traduirait son courage en lâcheté, son abnégation
en soif du pouvoir, son esprit de concorde en com-
plicité, sa prudence en aveuglement. Il n'ignorait
pas qu'un gouvernement collectif pressé entre les
impatiences naturelles de l'Assemblée et les rési-
stances séditeuses du peuple, n'était qu'un expé-
dient temporaire, bientôt usé et répudié par tous
les partis. Mais cet expédient était le seul qui pût
amortir les chocs entre la représentation et le peu-
ple de Paris et donner du temps à la reconstitution
des forces et des moyens de salut. Le prix qu'il
donna pour acheter ce temps ce fut lui-même. Il
ne s'en repentit jamais, malgré le jugement univer-
sellement contraire qu'on porta de sa conduite. En
se rendant à l'Assemblée pour accomplir sa résolu-
tion, il rencontra un groupe de représentants répu-
blicains sur la place de la Concorde. ils le conjurè-
rent de céder à leurs instances et de se laisser
investir du pouvoir unique. « Non, leur dit-il, j'ai
« bien réfléchi. Il y a un abîme que vous ne voyez
« pas entre l'Assemblée nationale et le jour où la
« République sera armée. il faut un Décius pour le
« combler. Je m'engloutis, mais je vous sauve. »
Et il entra dans le palais de l'Assemblée nationale.

IX.

L'Assemblée, longtemps rebelle, finit par adopter

à sa voix, de lassitude plutôt que de conviction; ce parti, mauvais mais nécessaire, d'une commission exécutive composée de cinq membres nommés au scrutin, pour exercer le pouvoir intérimaire jusqu'à la constitution définitive du pouvoir constitutionnel.

Ce scrutin témoigna immédiatement à Lamartine qu'il avait perdu la confiance d'une grande partie de l'Assemblée nationale par le sacrifice même qu'il faisait de sa popularité et de son ambition. Son nom, sorti dix fois de l'urne des départements avec plus de deux millions de suffrages, ne sortit que le quatrième de l'urne de l'Assemblée constituante. On le punissait de son dévouement, on se vengeait de ce qu'il ne voulait pas servir l'impatience et l'aveuglement de sa patrie. Il courba la tête et accepta le signe de son impopularité commençante.

L'Assemblée avait nommé MM. Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine, Ledru Rollin, membres de la commission exécutive.

Les membres du gouvernement se réunirent chez leur président, M. Arago. ils nommèrent les ministres. les choix furent inspirés par le même esprit de transition, de prudence et de fusion qui avait animé la résolution de Lamartine. M. Crémieux eut la justice. M. Bastide les affaires étrangères. M. Jules Favre, talent supérieur de parole, intelligence pénétrante et multiple, fut adjoint à ce ministre comme sous-secrétaire d'État pour soutenir les discussions

si difficiles et si fréquentes sur les intérêts extérieurs du pays. M. Charras, en attendant l'arrivée du général Cavaignac, administra la guerre. M. l'amiral Casy la marine. M. Recurt l'intérieur, avec M. Carteret, esprit d'élite, pour sous-secrétaire d'État. M. Trélat les travaux publics, ministère dont les ateliers nationaux faisaient en ce moment un ministère politique. M. Flocon l'agriculture et le commerce. M. Bethmont les cultes. M. Carnot l'instruction publique, où il était secondé par un esprit philosophique aventureux mais de haute portée, M. Reynaud. M. Duclerc les finances.

M. Pagnerre, qui s'était signalé depuis le 24 février par d'infatigables services rendus au gouvernement dans le rôle modeste mais principal de secrétaire général du gouvernement, conserva cet emploi avec voix délibérative. M. Marrast garda la mairie de Paris, jusqu'à ce que le gouvernement eût modifié cette institution révolutionnaire. M. Caussidière conserva la préfecture de police. Il y avait à la fois témérité et prudence dans ce dernier choix; nul ne pouvait plus nuire ou mieux servir l'Assemblée nationale que Caussidière. Lamartine le croyait capable des deux rôles. mais il pensait qu'il préférerait loyalement le second. Il y a une telle différence entre servir des factions et servir la représentation de son pays, qu'une telle grandeur devait, selon Lamartine, tenter un carac-

tère comme celui de Caussidière. L'exclure c'était le rejeter dans la conspiration, son élément natal. L'admettre c'était le conquérir à l'ordre par une honorable ambition satisfaite. Caussidière fut maintenu.

X.

A peine le gouvernement ainsi constitué avait-il eu le temps de saisir les rênes de l'administration brisées et confuses, que les prévisions de Lamartine se réalisèrent et prouvèrent trop à l'Assemblée combien sa sécurité était trompeuse et combien le sol révolutionnaire de Paris pouvait aisément engloûtir une souveraineté qui lui répugnait.

Le gouvernement provisoire avait décrété une fête militaire et nationale pour le jour où la représentation serait installée dans Paris. il voulait que Paris debout et armé accueillît la France dans ses représentants par un salut solennel : il voulait que la représentation souveraine passât la revue des innombrables baïonnettes civiques qui devaient se courber devant elle et la protéger ensuite contre les factions : il voulait qu'une acclamation mémorable s'élevât d'un million de voix pour reconnaître la souveraineté de la France dans ses représentants. des dispositions mal calculées par les exécuteurs des préparatifs de cette cérémonie au Champ-de-Mars l'avaient fait proroger au 14 mai.

le sol du Champ de la fédération mal nivelé aurait fait courir des dangers à la masse immense de population que cette fête devait rassembler.

Le 12 mai, le ministre de l'intérieur, M. Recurt, annonça de nouveau que la fête serait ajournée par nécessité au 21 mai. les députations de gardes nationaux des départements déjà arrivés à Paris, s'irritèrent, murmurèrent, portèrent leurs plaintes dans les lieux publics, agitèrent légèrement la surface de Paris. Les chefs du parti de l'agitation épièrent de l'œil ces symptômes, y virent quelques éléments auxiliaires de perturbation. Les meneurs des clubs, les démagogues partisans de la guerre, jusque-là déçus dans leurs plans d'incendie général de l'Europe, cherchaient un mot d'ordre pour soulever le peuple, ils le trouvèrent dans le nom de la Pologne.

Le peuple, depuis quinze ans, était accoutumé à répondre à ce nom. Ce mot signifiait pour le peuple oppression d'une race humaine et vengeance de la tyrannie. des hommes importants de l'Assemblée nationale, tels que MM. Vavin, Volowski, de Montalembert, étaient les patrons de cette cause. ces patronages au dedans encourageaient les réclamations du dehors. Cette cause, en ce qu'elle avait de juste et de généreux, comptait sur des intelligences généreuses dans l'Assemblée. Les factieux s'emparèrent de ces dispositions du peuple pour lui conseiller une manifestation en faveur de la Pologne.

ils donnèrent rendez-vous pour le 15 mai à tous les clubs et à tous les amis de la Pologne sur la place de la Bastille. de là, après avoir signé une pétition à l'Assemblée pour demander la déclaration de guerre à la Russie, c'est-à-dire la conflagration du continent et la coalition de toutes les puissances contre la République, ils se mettraient en marche par les boulevards, rallieraient en passant les masses encore tumultueuses de Paris, et viendraient apporter à la barre de l'Assemblée la pétition du peuple.

Les Polonais eux-mêmes, quoique ayant obtenu déjà d'immenses répatiations par l'influence de la République dans le duché de Posen et dans la Gallicie, n'étaient pas étrangers à ce mouvement. Lamartine était informé par des lettres de ses agents confidentiels en Pologne, que des émissaires des clubs polonais de Cracovie portaient avec la mission de susciter une pression sur l'Assemblée nationale à Paris pour la contraindre à déclarer la guerre en leur faveur. Après avoir formé ce rassemblement tumultueux, les meneurs de clubs et les démagogues se proposaient de demander à défilé dans l'Assemblée à l'imitation des défilés insurrectionnels dans la Convention les jours de crime.

Le gouvernement était résolu à s'y opposer. Une pétition apportée par cent mille hommes est une oppression et non un vote. les partis politiques, les

républicains exaltés ou modérés, voyaient avec la même horreur ce projet d'émeute déguisée. Ce complot n'avait aucune intelligence dans la garde nationale ni dans la garde mobile. C'était une tentative des partis désespérés, une saturnale de la plus basse démagogie. Elle affligeait plus qu'elle n'alarmait le gouvernement.

Informé la veille mais sans précision par le ministre de l'intérieur, M. Recurt, le gouvernement manda le préfet de police. Caussidière fit répondre qu'il était malade et qu'il ne connaissait rien qui fût de nature à donner des craintes sérieuses pour le lendemain. Son absence, son silence, et son inaction, avant et pendant le mouvement du 15 mai, éveillèrent des soupçons de connivence ou de tolérance que rien n'a justifié ni vérifié depuis. Caussidière était en effet retenu par les suites d'un accident de cheval. Il était de plus en lutte d'attribution et de rivalité avec la mairie de Paris et avec le ministre de l'intérieur. Louis Blanc, Albert et tout le parti socialiste-exclus du gouvernement par Lamartine et par ses collègues, devaient chercher à aigrir Caussidière contre une assemblée qui se séparait d'eux. Les montagnards au nombre de deux ou trois mille hommes qui occupaient la Préfecture de Police, et qui s'y étaient fortifiés, tenaient par leurs opinions et par leurs relations aux clubs les plus agitateurs. C'était la démagogie armée, frémissante de se

subordonner à la représentation régulière du pays.

Le milieu dans lequel vivait ainsi Caussidière était un milieu d'opposition aigrie par les socialistes détrônés, de faction occulte affiliée aux démagogues. Caussidière fut-il lui-même instigateur et complice? je ne le crois pas. Fut-il aussi vigilant et aussi actif qu'il l'eût été dans une autre disposition d'esprit? je n'oserai pas l'affirmer non plus. Il ne crut sans doute qu'à une légère émotion qui inquiéterait l'Assemblée, et qui ferait sentir son importance aux nouveaux venus des départements. Il fut étonné le lendemain de la gravité du résultat. Il se désintéressa trop. il renferma ses forces à la Préfecture de Police pour attendre: non complice, non coupable, mais non suffisamment indigné peut-être d'une humiliation de la représentation nationale.

Le gouvernement employa une partie de la nuit à donner les ordres les plus circonstanciés au général Courtais, commandant de la garde nationale, et aux généraux Tampour et Foucher, le premier commandant la garde mobile, le second commandant des troupes de Paris.

LIVRE QUINZIÈME.

I.

A l'aube du jour, le 15 mai, les généraux et le ministre de l'intérieur furent appelés au Luxembourg, siège du gouvernement, pour rendre compte des dispositions qu'ils avaient prises et pour en concerter de nouvelles. rien ne fut négligé de ce qui pouvait écarter le rassemblement de l'Assemblée, et couvrir même par le feu l'inviolabilité de la représentation. Le général Courtais reçut le commandement général. il fut convenu que douze mille hommes de la garde nationale seraient appelés autour du palais Bourbon, et que les bataillons de garde mobile stationneraient comme réserve sous les arbres des Champs-Élysées. Des gardes mobiles et de l'artillerie furent en outre postés dans les cours.

La séance de l'Assemblée s'ouvrit à midi. Ledru Rollin et Lamartine y assistaient, ainsi que les ministres. MM. Arago, Marie, Garnier-Pagès et Pagnerre étaient en permanence au Luxembourg pour aviser aux éventualités du jour, dans le cas